



On veut me licencier, on m'empêche de faire mon travail

Par **emilievinc**, le **07/11/2009** à **15:58**

Bonjour,

Je suis salarié depuis 1 an dans une entreprise. J'ai sur mon contrat un objectif de chiffre à effectuer. Si cet objectif n'est pas atteint trois fois, je suis susceptible d'être licencié pour non réalisation de mon chiffre.

Je n'ai jamais réalisé ce chiffre depuis mon embauche.

J'ai en détail de rémunération sur mon contrat une indemnité de frais fixe lié à mes démarches professionnelles, à aucun moment il n'est demandé de fournir des justificatifs de frais.

Il y a quelques mois mon patron m'a fait des avances, j'ai d'abord refusé à cause de la situation (milieu professionnel, mélange de travail et de privée avec tout les risques que cela peut engendrer) puis je me suis laissé convaincre par "je ne mélange pas travail et privé ne t'inquiète pas". Cela a duré plusieurs mois puis séparation. Sa femme qui est aussi ma patronne a entendu des rumeurs ou la peut être appris. J'ai toujours nié par respect pour lui, pour éviter de lui attirer des ennuis dans sa vie privée et professionnelle.

Situation actuelle : on ne me paye plus mes frais sans m'en avertir, on m'envoie un avertissement pour chiffre non réalisé (alors que je ne l'ai jamais réalisé en 1 an), on ne me parle presque plus, elle me met à l'écart sur tout ce qui ne concerne pas le travail (discuter entre collègues, faire la bise pour dire bonjour.....), elle me parle mal pour tout ou rien. On me reproche mon chiffre mais par la même occasion on m'interdit de prendre des clients donc comment améliorer mon chiffre pour le mois à venir.

Mon patron ne me parle quasiment plus voir il m'ignore.

Que puis je faire?, Puis je entamer des procédures pour me défendre, quels sont mes droits?
Que me conseillez vous?

Merci d'avance